

## LE CARNET

### Avis de décès

Saint-Sauveur (Isère 38)

Françoise, son épouse  
Ses cinq enfants et leurs conjoints,  
Ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,  
Ses parents et amis,

ont la profonde émotion et douleur de vous faire part du décès du

### Docteur Henri-Christian BAYART

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 19 septembre 2017.

Françoise BAYART,  
2, rue des Perce-Neige - 38160 Saint-Sauveur

1414299300

Béthune

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

### Madame Paulette CAMBLIN

Trésorière adjointe des anciens élèves du lycée Blaringhem de Béthune  
Trésorière adjointe aux amis du musée Adhère de Béthune Accueil  
Membre de l'administration de l'ATPC

survenu à Béthune le 19 septembre 2017 à l'âge de 83 ans

Les funérailles religieuses auront lieu samedi 23 septembre 2017 à 10 heures en l'église Saint-Vaast de Béthune suivie de l'inhumation au cimetière Nord de la ville.

Réunion en l'église à 9 h 30.  
L'offrande tiendra lieu de condoléances.

De la part :

Dominique LEBAS (r), sa fille  
Martine et Jean-Marc LEBAS-NOEPEL, sa fille et son gendre  
Jean-Jacques LEBAS (r), son fils  
Karine et son conjoint,  
Cristelle et son époux,  
Guillaume et sa conjointe,  
Ses petits-enfants,  
Ses arrière-petits-enfants,  
Et ses nombreux amis.

Dans l'attente des funérailles, Paulette repose au salon funéraire des pompes funèbres Crespel, 156 rue Saint-Pry à Béthune. Les salons sont ouverts de 9 heures à 19 heures.

Vos condoléances sur [www.pompesfunebres-crespel.com](http://www.pompesfunebres-crespel.com)  
29, rue des Tilleuls - 67810 Holtzheim

Pompes Funèbres CREPSEL  
156, rue Saint-Pry - BETHUNE ☎ 03.21.68.09.07

1414587300

Béthune

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

### Monsieur Roland FOUBET

Retraité de la ville de Béthune  
Mayer honoraire de la confrérie des Charitables de Saint Eloi de Béthune  
Ancien combattant d'Algérie

survenu à Béthune, le 19 septembre 2017 à l'âge de 82 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 septembre 2017 à 10 heures, en l'église Saint-Vaast de Béthune, suivie de l'incinération au crématorium de Béthunois.

Réunion en l'église à 9 h 30.  
Réunion au crématorium à 13 h 50.  
L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Ni plaques, ni fleurs artificielles, s'il vous plaît.

De la part de  
Marie-Thérèse FOUBET-BEUGNY, son épouse  
François FOUBET,  
Véronique et Jean-Christophe ACCOLEY-FOUBET, ses enfants  
Ses petits-enfants,  
Et toute la famille.

Dans l'attente des funérailles, Roland repose au salon funéraire des pompes funèbres Crespel, 156 rue Saint-Pry à Béthune. Les salons sont ouverts de 9 heures à 19 heures. La famille recevra de 16 heures à 18 heures.

Vos condoléances sur [www.pompesfunebres-crespel.com](http://www.pompesfunebres-crespel.com)

Pompes Funèbres CREPSEL  
156, rue Saint-Pry - BETHUNE ☎ 03.21.68.09.07

1414589000



Dunkerque

Madame Halima MARONNIER, son épouse  
Madame Fatima ALI MOHAMED, sa maman  
Yasmina, Donato, Ahmed, Mourad, ses enfants  
Ainsi que toute la famille,

ont le regret de vous faire part du décès de

### Monsieur Bruno MARONNIER

survenu le mardi 19 septembre 2017, à l'âge de 57 ans.

La cérémonie funéraire aura lieu le vendredi 22 septembre 2017. Ses funérailles auront lieu à 9 h 30 (mise en bière au service mortuaire de l'hôpital de Dunkerque), suivies à 13 heures, de la prière mortuaire à la mosquée de Petite-Synthe et à 14 h 30, de l'inhumation au cimetière intercommunal de Tereghem.

Merci de n'apporter ni plaques, ni fleurs.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1414645500

Monsieur Paul DESCAMPS, son époux

Monsieur (r) et Madame Francis DESCAMPS-BERDIN,  
ses enfants

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,  
Toute la famille, ses voisins et amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

### Madame Germaine DESCAMPS née LEJOSNE

survenu à Bruay-la-Buissière, le mardi 19 septembre 2017 dans sa 93<sup>e</sup> année.

Un dernier hommage lui sera rendu le lundi 25 septembre 2017 à 11 heures, au crématorium de Vendin-le-Vieil, où l'on se réunira à 10 h 45.

Les cendres seront dispersées au jardin du Souvenir au cimetière de Labuissière.

Dans l'attente des funérailles, Madame Germaine DESCAMPS repose au salon funéraire, 271 rue Victor Hugo à Bruay-la-Buissière. Les salons sont ouverts de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

396, rue Anatole France - 62700 Bruay-la-Buissière

Pompes Funèbres Frère VALEMBOSIS  
271, rue Victor-Hugo - 62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE  
☎ 03.21.62.46.31

1414591000

## Inscription gratuite

Vous recherchez un faire-part ?

Plus de 125 000 avis consultables

Connectez-vous sur

EN MÉMOIRE.FR

Qualité et simplicité dans votre registre.



## ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté de décembre 2015 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.  
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne - Nord 5,25 euros - Pas-de-Calais 5,25 euros

Avis administratifs

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

#### DU PAYS DE SAINT-OMER

Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de l'ex Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues

Par délibération en date du 27 juin 2017, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a approuvé la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur le territoire de l'ex Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues (modification de zonage, règlement et OAP). Le dossier de modification peut être consulté à la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, à la Préfecture du Pas-de-Calais, à la Sous-Préfecture de Saint-Omer et dans toutes les mairies du territoire de l'ex Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

1417336200

### PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial  
Bureaux des Installations Classées, de l'Urbanisme Public et de l'Environnement  
Section des Installations Classées

#### Commune de ROUVROY

ARRETE D'ENREGISTREMENT  
DELIVRE LA SOCIETE PARCOLOG GESTION  
en vue d'exploiter un bâtiment à usage d'entrepôt

Par arrêté préfectoral du 1er septembre 2017, la Société PARCOLOG GESTION, dont le siège social est situé 17, rue des Tilleuls 78960 VOISINS LE BRETONNEUX, a été enregistrée en vue d'exploiter un bâtiment à usage d'entrepôt, sur la commune de ROUVROY, pour laquelle une consultation du public s'est déroulée du 3 avril 2017 au 3 mai 2017 inclus. Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Une copie de cet arrêté est déposée aux archives de la Mairie et à la Préfecture - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Bureau des Installations Classées, de l'Urbanisme Public et de l'Environnement - Section des Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

1414394200

### Enquêtes publiques

#### COMMUNE DE GRENAY

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ELABORATION  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME ARRETE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Par arrêté n°2017-063 du 08 septembre 2017, le Maire de la commune de GRENAY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les objectifs de la révision sont d'actualiser le PLU à contenu POS en tenant compte de l'évolution du contexte démographique, économique et environnemental dans une démarche de développement durable, selon les axes suivants :

- Maintenir une réflexion sur les zones d'urbanisation future au regard des prévisions démographiques et des capacités des équipements publics ;
- Préserver la qualité du cadre de vie de la commune ;
- Protéger les qualités écologiques et paysagères de la commune.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme répond également à l'évolution du contexte législatif. A cet effet, Monsieur Pierre GUILLEMANT a été désigné commissaire enquêteur par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille n° E17000125/S3 en date du 22 août 2017.

L'enquête se déroulera à la mairie de GRENAY du lundi 9 octobre 2017 au jeudi 9 novembre 2017 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Mairie de Grenay service urbanisme (téléphone : 03 21 29 95 45).

Durant toute la durée de l'enquête :

- les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public, sous format papier, aux jours et heures d'ouverture légale de la mairie.
- le dossier pourra être consulté par voie électronique sur le site internet de la commune de GRENAY à l'adresse suivante : [www.grenay.fr](http://www.grenay.fr) (onglet : enquête publique PLU) ;
- un poste informatique sera mis à la disposition du public pour consultation du dossier dématérialisé à la médiathèque existant aux jours et heures d'ouverture (voir le site de la ville - onglet : enquête publique PLU) ;
- les registres d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera ouvert, sur lequel le public pourra présenter ses observations, propositions ou contre-propositions.

Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : "Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie place Pasteur 62160 GRENAY" ;

Où par courrier électronique, du 9 octobre 2017 à 08h00 au 9 novembre 2017 à 17h00, à l'adresse suivante : [enquetepubliqueplu@grenay.fr](mailto:enquetepubliqueplu@grenay.fr)

Le commissaire enquêteur recevra au mairie :

- le lundi 9 octobre de 08h30 à 12h00
- le samedi 21 octobre de 09h00 à 12h00
- le vendredi 3 novembre de 08h30 à 12h00
- le jeudi 9 novembre de 14h00 à 17h00

L'enquête publique sera close le jeudi 9 novembre 2017 à 17h00 (courriers et courriels compris).

A l'issue de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui rencontrera, sous huis-clos, Monsieur le Maire pour lui communiquer les observations du public consignées dans un procès-verbal de synthèse.

Monsieur le Maire disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêteur transmettra son rapport relatif au déroulement de l'enquête publique et ses conclusions motivées à Monsieur le Maire de Grenay et à Monsieur le Président du Tribunal administratif de Lille dans un délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête publique.

Pendant un an, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Grenay, et mis en ligne sur le site internet de la commune : [www.grenay.fr](http://www.grenay.fr)

Le dossier d'enquête publique comprend :

- les différents arrêtés et délibérations relatifs à l'élaboration du plan local d'urbanisme, la désignation du commissaire enquêteur, le copie de l'avis de mise en enquête publique, les copies des publications légales et des autres moyens d'information ;
- un dossier comportant notamment : un rapport de présentation, le PADD, les OAP, le règlement écrit et ses annexes, 2 plans graphiques de zonage ;
- les avis des personnes publiques associées et consultées ;
- la décision préfectorale de non soumission du projet à évaluation environnementale ;
- la demande de création de servitude sur les terrains n° 58 et 58A sites classés UNESCO

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, des observations du public ou des personnes publiques associées, sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Mairie de GRENAY.

1413891000